



TENDON INFO

JUIN 2014

Le TENDON Info va rester comme au mandat précédent, un moyen de communication privilégié pour transmettre régulièrement aux habitants et résidents secondaires les éléments essentiels de la vie du village ou désormais de la Communauté de Commune. Sa version papier permet une diffusion complète à toutes les adresses mais le document sera bien sûr à retrouver en ligne sur le site Internet à nouveau opérationnel www.tendon.fr dont nous reparlerons dans ce numéro.

➤ ORGANISATION COMMUNALE et INTERCOMMUNALE :

Suite au scrutin de mars, différentes commissions communales ou commissions de travail (associant des personnes extérieures au Conseil) ont été remises en place dans l'optique de gérer et préparer différents dossiers pour validation et prise de décision au conseil. Ces commissions sont toutes sous la présidence du Maire mais un Vice Président dont le nom est souligné est nommé également et les employés municipaux concernés sont associés aux travaux. On a donc :

- **Commission Voirie- Sécurité** : Bruno CHARTON, Patrick BERNARDIN, Cédric LALEVEE, Benoît MOUHAT, Dominique PIERRE, Bertrand GERARD, André LALEVEE, André MOUGEOT
- **Commission Forêt – Tourisme** : Mathieu RUBBEN, David BEGEL, Patrick BERNARDIN, Benoît MOUHAT, Magali BABEL, Patrick DEMANGEON, Claude GUYOT, Camille MOUHAT
- **Commission scolaire – périscolaire** : Sandrine THIERIOT – BREVOT, Cathy AUBERT, Sabine ALLAIN, David BEGEL, Frédérique GREMILLET, Michel BURLETT, Rachel DELOULE, Marie-Jo FENER, Patricia REMY
- **CCAS** : Cathy AUBERT, Gérard CLEMENT, David BEGEL, Frédérique GREMILLET, Sandrine THIERIOT-BREVOT, Patricia BURLETT, Valérie CLAUDON, Christine CLEMENT, Odile CUNIN, Laurent MARIE
- **Comité des Fêtes** : Arnaud SCHOLLER, Cédric LALEVEE, Benoît MOUHAT, Sandrine THIERIOT-BREVOT et tous les Président(e)s des Associations ou leur représentant(e)
- **Commission Communale des Impôts Directs (CCID)** : une liste de 12 titulaires et 12 suppléants a été adressée au Directeur des Services Fiscaux qui doit désigner 6 personnes titulaires et 6 suppléants d'ici peu.

D'autres groupes de travail ou désignations ont été effectués et concernent :

- Les bâtiments communaux : Gérard VAUCHEL, Patrick BERNARDIN, Bruno CHARTON, Sandrine THIERIOT-BREVOT
- La communication : Gérard CLEMENT, Sandrine THIERIOT-BREVOT, Gérard VAUCHEL
- Référents salle polyvalente : Frédérique GREMILLET, Arnaud SCHOLLER, Sandrine THIERIOT-BREVOT
- Conseil d'école : Cathy AUBERT, Gérard CLEMENT
- Délégué SDANC : David BEGEL
- Délégué SMEDEV : Gérard CLEMENT
- Correspondant défense : Gérard VAUCHEL

- Délégués Syndicat des Eaux : Bruno CHARTON, Dominique PIERRE, Arnaud SCHOLLER (suppléant)
- Délégués CSBI (Biens Indivis avec Faucompierre) : David BEGEL, Mathieu RUBBEN, Gérard VAUCHEL
- Délégués Syndicat Scolaire et Sportif Secteur Le THOLY : Sébastien FLEUROT, Frédérique GREMILLET
- Conseil Communautaire : Gérard CLEMENT, Sandrine THIERIOT-BREVOT

La Communauté de Communes des Lacs et des Hauts Rupts qui vient de changer de nom depuis 2014 et s'intitule « **Communauté de Communes de Gérardmer, Monts et Vallées** » comprend 9 communes pour 16 000 habitants environ, la population DGF tenant compte des résidences secondaires approchant 20 000 habitants.

Le Bureau est composé de **1 Président** (Hervé BADONNEL, Adjoint à Gérardmer), **4 Vices Présidents** (Jacques LARUELLE Maire du Valtin, Michel BERTRAND Maire de Xonrupt, Elizabeth KLIPFEL Maire de Champdray et Guy MARTINACHE Maire de Granges sur Vologne) et **4 membres** (Gérard CLEMENT Maire de Tendon, François NOURRY Maire du Tholy, Stessy SPEISSMAN Maire de Gérardmer et Eric TISSERANT Maire de Rehaupal)

4 Commissions principales existantes depuis le démarrage de la collectivité fonctionnent, chacune sous la responsabilité d'un Vice Président, et sont les suivantes :

- Commission Finances : composée des membres du bureau
- Commissions Déchets : en charge de la gestion des ordures ménagères et recyclables ainsi que du projet de recyclerie qui devrait aboutir en fin d'année.
- Commission Paysage et Cadre de vie : en charge de gestion du Plan Paysage, de l'aménagement des berges de la Cleurie et de la Vologne, et de la gestion de groupement de travaux en assainissement non collectif
- Commission Services à la Personne : en charge de la gestion des portages de repas à domicile et du projet de création d'un RAM (Relais Assistantes Maternelles) d(ici la fin de l'année

➤ **REFONTE DU SITE INTERNET :**

Le site Internet de la commune www.tendon.fr a été remanié entièrement par la société AFIPC basée à Tendon. Sa consultation reste très conviviale et nous travaillons à son amélioration permanente. Vous trouverez désormais les comptes rendus de conseil affichés au tableau de la Mairie en lien direct depuis le site.

Si des personnes veulent partager des photos de la commune sur ce site (paysages, sites,...) pour améliorer encore la communication extérieure de notre commune, n'hésitez pas à nous les transmettre sur l'adresse mail de la Mairie et soyez en remerciés par avance.

➤ **HALLE POLYVALENTE :**

La plateforme de la future halle est terminée et le montage du bâtiment aura lieu à compter du lundi 25 août et devrait durer 2 semaines environ, ce qui fournira à la population et aux enfants de l'école, un outil longuement attendu.

➤ **BOIS DE CHAUFFAGE :**

Les personnes intéressées par un lot de bois de chauffage issu de parcelles communales pour l'hiver prochain peuvent s'inscrire en Mairie.

La commune possède une parcelle de douglas non soumise au régime forestier sur la commune de Xamontarupt ; les personnes intéressées pour nettoyer cette parcelle (arbres secs, bois d'éclaircies,..) peuvent se faire connaître en Mairie pour la visite de cette parcelle avant attribution.

➤ ORGANISATION DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

A compter de la rentrée de septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires sera appliquée à l'école de Tendon. La commission « scolaire et périscolaire » s'est tenue le 15 mai : elle a réuni les membres de la commission, les représentants des parents d'élèves, et Mme la Directrice de l'école.

L'organisation horaire est à présent validée par la commission scolaire, le conseil d'école, le conseil municipal, et l'inspection de l'Education Nationale.

L'organisation générale sera la suivante :

	8H30-11H30	11H30-12H00	PAUSE MERIDIENNE	13H00-13H30	13H30-16H00	TAP 1 séance par quinzaine
LUNDI JEUDI VENDREDI	ECOLE	TAP Classes élémentaires	Maternelles : 11h30-13h00 Elémentaires : 12h00-13h30	TAP Classes maternelles	13H30- 16H00 : ECOLE	
MARDI	ECOLE	TAP Classes élémentaires	Maternelles : 11h30-13h00 Elémentaires : 12h00-13h30	TAP Classes maternelles	13H30- 15H00 : ECOLE	15H00-16H30 : <u>TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES</u>
MERCREDI	ECOLE					

Les Temps d'activités Périscolaires (TAP) auront donc lieu 1 mardi sur 2 de 15H à 16H30.
Les mardis sans TAP, les enfants seront libres à 15H.

L'objectif de cette réforme est d'alléger l'amplitude de la journée d'école, et de faire découvrir aux enfants des activités extra-scolaires.

La commission a décidé d'orienter les TAP vers des activités culturelles et artistiques, l'environnement, la transmission de savoir-faire ; en s'appuyant sur des intervenants professionnels, les associations locales et les bénévoles.

**Si vous souhaitez partager un savoir-faire, une passion ... avec les enfants de l'école, par exemple des TRAVAUX MANUELS, de la COUTURE, du TRICOT, de la VANNERIE, de l'INFORMATIQUE, du JARDINAGE, du DESSIN, des CONTES, des JEUX DE SOCIETE, de la MUSIQUE, du THEATRE ...
Ou participer à l'encadrement d'activité, n'hésitez pas à contacter la mairie 03.29.66.66.01 ou vous rapprocher d'un membre de la commission scolaire, cela peut réserver de bons moments de convivialité et de partage !**

Votre participation peut porter sur une seule séance ou plusieurs séances à votre choix. Une simple aide à l'encadrement d'un groupe peut apporter beaucoup sur la gestion des activités.

➤ LA CANICULE ET NOUS ...

Le Ministère de la santé relance le « Plan canicule » pour cette saison.
Quelques précautions peuvent être prises en cas de grande chaleur, afin d'éviter le risque de déshydratation :

- Boire beaucoup d'eau, manger normalement**
- Ne pas faire d'efforts physiques, ne pas sortir aux heures chaudes**
- Ne pas rester en plein soleil,**
- Maintenir la maison à l'abri de la chaleur, rester dans un endroit frais,**
- Etre vigilant à son entourage, prendre des nouvelles de ses voisins,**
- Demander conseil à son médecin ou son pharmacien si on prend des médicaments**

Si vous vous sentez isolé ou gêné par la chaleur, vous pouvez prendre contact avec la mairie (03.29.66.66.01), vous pourrez bénéficier d'une aide en cas de canicule.

Prenez des nouvelles de vos voisins et de votre entourage, et n'hésitez pas à signaler une situation nécessitant une aide particulière.

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66
www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

➤ AGENDA :

- | | |
|--------------------|--|
| 28 Juin : | Fête de l'école |
| | Repas de la Saint-Jean organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers |
| 20 Juillet : | Fête du pain aux fruits et de l'artisanat organisée par l'Amicale Laïque |
| 26 et 27 Juillet : | Rassemblement de 2 CV organisé par l'association « Les P'tites aux chevrons » |
| 17 Août : | Vide-grenier organisé par l'Association Familiale |
| 07 Septembre | Messe au Maquis du Haut du Bois |
| 13 Septembre : | Tournoi de pétanque inter-associations organisé par l'Association OBUT en équipes de 2 ou 3 personnes présentées par les Associations villageoises |

Mairie de Tendon Tel/Fax :03.29.66.66.01. @ : communetendon@wanadoo.fr

Site : www.tendon.fr

Permanence Maire et Adjoints : jeudi après-midi de 16 à 18 h 30 et sur RDV.

Ouverture les mardis de 9 h 00 à 12 h 00 et jeudis de 14 h à 18 h 30

